

Atelier CNB / Ordre

Bertrand Couderc : Une dizaine de participants.

J'avais vu cet atelier comme l'étude des lignes à bouger éventuellement entre les compétences actuelles respectives des ordres et du CNB, mais en réalité la description de la composition a déjà retenu longtemps les collègues.

Manifestement, la pédagogie sur le CNB reste à faire. Il y aurait intérêt à faire tourner les élus CNB, actuels ou anciens, dans les sections pour familiariser, informer sur ce qui est pour nous basique : composition, élections, travail en commission ...

Ils ont été intéressés par mon idée de réforme de la procédure disciplinaire. Mais cela nécessiterait un travail plus important avec davantage de participants.

Béatrice Voss complète sur deux points :

Bertrand a fait un rappel des règles actuelles des élections au CNB et relaté le rétropédalage du CNB qui après avoir voté le suffrage universel y compris pour les ordinaux est revenu dessus.

Amine Ghenim a suggéré que puisqu'en interne rien ne bouge nous pourrions initier sans pour autant apparaître forcément en tant que tel, une pétition nationale des avocats demandant un vote au suffrage universel tous collègues confondus. Je trouve que c'est une bonne idée : à voir au niveau du CS.

Deuxième point : on était tous à peu près d'accord pour constater que le CNB continuait à avoir une mauvaise image y compris dans nos propres rangs, certains membres du SAF continuant à dénigrer « *LE CNB* » comme s'il s'agissait d'une institution homogène dont tous les membres seraient responsables de l'ensemble des décisions.

Il me semble donc effectivement indispensable de faire connaître l'institution, rappeler qu'il s'agit du parlement de la profession dans lequel nous sommes très minoritaires mais où il se fait néanmoins beaucoup de travail (notamment dans les commissions) et que ce travail n'est pris en charge par personne d'autre. En outre les élus SAF parviennent à tenir une place importante dans des domaines qui nous intéressent (pénal, droits de l'homme, droit du travail, droit de la famille, droit des étrangers, formation notamment).

Je rejoins Bertrand pour dire qu'il faudrait faire tourner les élus du CNB (actuels ou anciens) au sein des sections.

Béatrice VOSS

Avocat au barreau des Hauts-de-Seine

Membre du Conseil national des barreaux

Ancien membre du conseil de l'Ordre

Spécialiste en droit de la Famille, des personnes et de leur patrimoine

Spécialiste en droit Immobilier